



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 06/12/2023

# OUVRIR LA CULTURE À DES TALENTS PLUS **LA RELÈVE** DIVERS

**Rima Abdul Malak lance l'initiative La Relève, pour encourager la diversité sociale dans les métiers de la culture et créer un vivier de 101 jeunes professionnels pouvant à l'avenir diriger des institutions culturelles!**

Depuis Malraux, le ministère de la Culture, en partenariat avec les collectivités, a su construire et développer un tissu culturel d'une densité et d'une richesse que de nombreux pays envient à la France. Mais une grande partie de ces lieux de culture vit aujourd'hui une crise des vocations ; ces institutions ont par ailleurs du mal à recruter aux postes de responsabilité et d'attirer des profils aussi divers que l'est notre société.

Afin de contribuer à répondre à ces difficultés de recrutement et à cette attente d'une plus grande égalité des chances, Rima Abdul Malak, ministre de la Culture, a annoncé le lundi 4 décembre le lancement d'une initiative inédite visant à mieux représenter la diversité sociale et géographique dans les métiers de la culture.

Alors que le ministère de la Culture et les professionnels qu'il soutient mènent depuis de nombreuses années des programmes d'égalité des chances pour diversifier les métiers du cinéma, de l'audiovisuel, du patrimoine, des musées ou les carrières artistiques, il n'existait pas de tremplin similaire pour renouveler le vivier des futurs dirigeants des institutions du spectacle vivant et des arts visuels. De nombreux jeunes sont passionnés de culture, mais ont l'impression qu'un plafond de verre géographique et social persiste pour accéder aux postes à responsabilité dans ces secteurs ou ne sont pas intéressés par ces institutions. Après dix mois de consultation des acteurs culturels au fil de ses déplacements, la ministre a pu constater que la nécessité de la relève, et une relève qui ressemble davantage à la société française, était une préoccupation amplement partagée. Cet enjeu s'inscrit dans une politique plus large de soutien au renouvellement des publics, à la diversité des récits et des propositions artistiques, portée, partout en France, par des institutions pleinement ancrées dans leur territoire.

Le Programme la Relève entend détecter, former et mentorer 101 jeunes professionnels, entre 25 et 40 ans puis les accompagner vers des postes intermédiaires, avant de les nommer à des postes de direction dans les structures labellisées du spectacle vivant et des arts visuels.

Un jeune par département sera sélectionné d'ici février 2024. Ces 101 profils auront une appétence pour la culture et des compétences ou un potentiel pouvant intéresser le champ culturel. Ils reflèteront la diversité de la société dans toutes ses dimensions (origine sociale, géographique, handicap...) Certains peuvent avoir déjà une expérience culturelle locale ou être en poste dans des institutions culturelles et auront vocation à évoluer vers des fonctions à plus hautes responsabilités. D'autres pourront être issus de secteurs différents : le champ social, le monde associatif, l'entrepreneuriat...

Pendant toute la durée du programme, les bénéficiaires seront accompagnés par divers responsables culturels prêts à s'engager comme mentors afin de transmettre leur passion, leur savoir-faire, leurs conseils et leur vision du métier.

L'initiative La Relève a vocation à durer au minimum deux ans. Selon les profils, l'accompagnement pourra durer jusqu'à quatre ans. Le programme s'appuie sur deux partenaires. D'abord, Les Déterminés, qui mettront à profit leur réseau territorial associatif partout en France pour repérer les futurs bénéficiaires puis coordonneront le mentorat et les temps d'immersion dans les nombreuses structures du spectacle vivant et des arts visuels qui se sont portées volontaires sur l'ensemble du territoire.

« Avec La Relève, nous avons une responsabilité commune : aller identifier tous ces talents qui sont dans nos territoires, qui sont parfois dans les angles morts et qui malheureusement ne sont pas toujours informés des opportunités qui peuvent être disponibles pour eux. Si, aujourd'hui, dans un secteur d'activité comme la culture, on parvient à leur ouvrir la porte, à créer des idées, des récits nouveaux avec des gens qui viennent de différents horizons, on aura réussi le pari »

Moussa Camara, Président fondateur des Déterminés

Ensuite, Sciences Po, qui proposera aux 101 bénéficiaires une formation continue et certifiante conçue sur mesure pour ce programme qui mêlera connaissances théoriques, cas pratiques et interactions constante avec les professionnels du secteur. Cette formation commencera en septembre 2024, pour un total de 300 heures réparties sur dix-huit mois, ponctuées de périodes d'immersion professionnelle et de projets collectifs.

« Nous allons accompagner 101 jeunes pour leur donner d'abord la confiance et toutes les connaissances dont ils auront besoin pour occuper des postes aux responsabilités variées [...] à l'issue de cette formation, à l'automne 2026, les 101 étudiants de la Relève, s'ils ont respecté leurs engagements dans le programme, recevront un certificat d'établissement à Sciences Po lors d'une cérémonie des diplômes ; nous voulons, aux côtés de la Ministre de la Culture, penser une nouvelle donne culturelle. » Laurence Bertrand Dorléac, Présidente de la Fondation National des Sciences Politiques

Pour Rima Abdul-Malak, ministre de la Culture : « ***La Relève, c'est anticiper l'avenir, faire confiance à une pulsation nouvelle, celle de 101 jeunes professionnels prometteurs, issus de divers horizons, qui seront formés, mentorés, révélés, grâce à une formation certifiante et des immersions professionnelles. Ils seront progressivement recrutés à des postes intermédiaires puis à des postes de direction. La Relève, c'est un passage de flambeau entre une génération de passionnés à qui l'on doit la force de notre modèle culturel, et une nouvelle génération dont le rapport au travail et les pratiques culturelles n'ont cessé d'évoluer. C'est à la fois une stratégie de recrutement et une aventure humaine*** ».

[Lien vers la plaquette de présentation du projet](#)

---

<sup>i</sup> Liste des structures labellisées concernées :

Labels n'étant pas dirigés pas un artiste

78 Scènes nationale (SN)

92 Scène de musiques actuelles (SMAC)

6 Opéras en Région et 3 Théâtres lyriques d'intérêt national

6 Orchestres en région

22 Fonds régionaux d'Art contemporain (FRAC)

51 Centre des Arts (CDA)

13 Centres de Développement Chorégraphique Nationaux (CDCN)

Labels pouvant être dirigés par un artiste ou non

13 Centres nationaux des Arts de la Rue et de l'Espace public (CNAREP)

6 Centres nationaux de la marionnette (CNMA)

14 Pôles nationaux du Cirque (PNC)

8 Centres national de création musicale (CNCM)

## Contact presse

### Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication

Tél : 01 40 15 83 31

Mél : [service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)

[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)